que les voleurs et les escrocs qui sont relevés de plein droit de leur incapacité au bout d'un certain temps.

La dérogation générale est close.

Les six premiers paragraphes de l'article 1er sont adoptés.

L'amendement de M. Bérenger est mis en discussion. Il est ainsi conçu :

« Pour obtenir sa réhabilitation, en cas de probité reconnue après dix ans, le failli non banqueroutier ou le liquidé judiciaire. »

L'amendement est repoussé par 184 voix contre 93.

L'ensemble de la loi est adopté.

Les missions en Orient

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant le ministre des affaires étrangères à accorder à la mission laïque, pendant 15 ans, une subvention annuelle de 18,000 francs.

M. Delahaye vient se plaindre de l'abandon des missions religieuses. Il combat le projet de subvention à la mission laïque qui déclare-t-il, n'est qu'une officine maçonnique.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

POLITIQUE RÉGIONALE

A ARMENTIÈRES

La représentation proportionnelle

ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La « Dépêche » manifeste une certaine irritation de ce que une amis d'Armentières se veulent accepter cette sous bénéfice d'inventaire la proposition de M. Jules Dansette, tendant à instituer la représentation proportionnelle des partis pour la constitution du prochain Conseil municipal.

Si notre confrère veut vraiment aboutir une réforme qui semble avoir ses vives préférences, il serait indispensable de la préciser.

La « Dépêche » entend-elle appliquer le système de la représentation proportionnelle à la constitution de la municipalité ? Et dans l'affirmative, croit-elle qu'une municipalité composée d'un radical, d'un socialiste, et d'un conservateur pourra, pendant quatre ans, maintenir entre ses membres l'union étroite nécessaire à la bonne direction des affaires de la ville ?

Pour quiconque ne rêve pas l'organisation du gâchis, la question paraîtra sérieuse.

A VALENCIENNES

L'Election du canton Est

C'est le citoyen Ernest Stiévenard, conseiller prud'homme à Valenciennes, qui sera le candidat collectiviste à l'élection du conseil d'arrondissement du canton Est du 22 mars.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Grève générale des ouvriers ferblantiers, zingueurs et aides

Les ouvriers ferblantiers, zingueurs et aides de Tourcoing, savient, il y a quelque temps, adressé aux patrons une demande de relèvement des salaires dans la proportion de 20 % pour tous. Ils avaient fixé l'échéance au 15 mars pour voir appliquer cette augmentation.

Apprenant que les patrons ne se montraient pas disposés à accueillir la revendication au taux ci-dessus indiqué, les ouvriers ont décidé, dans une réunion tenue avant-hier, la cessation du travail. Depuis hier donc, la corporation dans son ensemble, est en grève. Les grévistes sont au nombre d'environ 150. Nous apprenons qu'au cours d'une réunion comprenant 20 patrons ferblantiers-zingueurs, 18 se seraient prononcés pour une augmentation de 10 %. Espérons qu'un accord interviendra et que le conflit de travail sera promptement solutionné.

A ARQUES

Les terrassiers et les fleurs

La situation n'est pas changée à Arques. Les grévistes terrassiers et fleurs tiennent comme toujours des réunions et se promènent dans les rues du village en chantant, mais ils restent calmes.

LA BELGIQUE

Un vieillard assassiné

Bruges, 12 mars.

Dans une coquette maison portant le n° 26 bis rue des Ciseaux, à proximité du Parc, habite, depuis de nombreuses années, un riche propriétaire, M. Pierre Poppe, âgé de 77 ans. Le vieillard qui, depuis la mort de sa sœur, habite seul, a été trouvé assassiné, cet après-midi, dans la cuisine de sa demeure, dans les dramatiques circonstances que voici :

Vers une heure, Mme Vermeire, propriétaire de l' « Hôtel de la Porte Rouge », qui compatit M. Poppe parmi ses pensionnaires, inquiète de ne pas voir le vieillard occuper à la table d'hôte sa place habituelle, envoya sa servante rue des Ciseaux pour prendre des nouvelles de son client et lui porter à déjeuner.

Arrivée devant la maison, la bonne remarqua que la porte était entr'ouverte et, ayant sonné vainement à plusieurs reprises, elle se décida à pénétrer dans l'immeuble. Ayant remarqué que des taches de sang maculaient les dalles de marbre du corridor, la jeune fille, prise d'un sinistre pressentiment, s'enfuit épouvantée et courut prévenir sa patronne.

Un officier retraité de la police bruxelloise, M. Timmermans, qui le veille avait soupé en compagnie de M. Poppe, se rappelant certains propos compromettants tenus, à diverses reprises, par un nommé D..., lequel avait l'habitude de reconduire chez lui le septuagénaire, se dirigea en toute hâte vers la demeure du vieillard et ne tarda pas à y découvrir, exsangue, le cadavre du malheureux rentier étendu sur le parquet de la cuisine.

La victime avait le gorge coupée, la tête presque entièrement séparée du tronc; le corps, déjà rigide, décelait que le crime remontait à plusieurs heures.

Dans la cuisine et dans la salle à manger, des traces de pas de l'assassin, dont les chaussures étaient imprégnées du sang de la victime, ont été relevées. Rien dans la maison n'a été dérangé et les premières constatations semblent écarter toute hypothèse de vol.

COUR D'ASSISES DU NORD

L'assassinat de Banteux

REPRISE DES DÉBATS

A onze heures, jeudi, devaient se continuer, devant la cour d'assises du Nord, les débats de l'assassinat de Banteux qui, la veille dans la soirée, avaient été à la demande d'un juré, renvoyés au lendemain.

Ce fut seulement à midi cinq qu'ils commencèrent et Me Escoffier, dès le début de l'audience, déclara s'opposer à ce que l'un des principaux témoins de l'accusation, la femme Ringeval, qui avait dénoncé son mari, prêtât serment « parce que sourde-muette. »

Usant de son pouvoir discrétionnaire, M. le président décide que la femme Ringeval serait entendue à titre de renseignements, et celle-ci rappela ses déclarations relevées en l'acte d'accusation.

La femme accusatrice

Cette femme raconta ensuite sa vie, toute de privations et, malgré les véhémentes protestations de son mari, que soutenaient les violents murmures de l'additoire, continua à charger celui-ci, et l'accusa d'avoir, un jour, voulu abuser de sa fille.

Une violente altercation se produit alors entre Ringeval et son épouse qui s'impulent mutuellement les pires méfaits et s'injurient, à la grande joie du public, pendant qu'un spectateur lance tout haut le mot qui définit le mieux la situation : « C'est un lavage de linge sale ! »

Et notre confrère veut vit aboutir une réforme qui semble avoir ses vives préférences, il serait indispensable de la préciser.

La « Dépêche » entend-elle appliquer le système de la représentation proportionnelle à la constitution de la municipalité ? Et dans l'affirmative, croit-elle qu'une municipalité composée d'un radical, d'un socialiste, et d'un conservateur pourra, pendant quatre ans, maintenir entre ses membres l'union étroite nécessaire à la bonne direction des affaires de la ville ?

Pour quiconque ne rêve pas l'organisation du gâchis, la question paraîtra sérieuse.

A VALENCIENNES

L'Election du canton Est

C'est le citoyen Ernest Stiévenard, conseiller prud'homme à Valenciennes, qui sera le candidat collectiviste à l'élection du conseil d'arrondissement du canton Est du 22 mars.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Grève générale des ouvriers ferblantiers, zingueurs et aides

Les ouvriers ferblantiers, zingueurs et aides de Tourcoing, savient, il y a quelque temps, adressé aux patrons une demande de relèvement des salaires dans la proportion de 20 % pour tous. Ils avaient fixé l'échéance au 15 mars pour voir appliquer cette augmentation.

Apprenant que les patrons ne se montraient pas disposés à accueillir la revendication au taux ci-dessus indiqué, les ouvriers ont décidé, dans une réunion tenue avant-hier, la cessation du travail. Depuis hier donc, la corporation dans son ensemble, est en grève. Les grévistes sont au nombre d'environ 150. Nous apprenons qu'au cours d'une réunion comprenant 20 patrons ferblantiers-zingueurs, 18 se seraient prononcés pour une augmentation de 10 %. Espérons qu'un accord interviendra et que le conflit de travail sera promptement solutionné.

A ARQUES

Les terrassiers et les fleurs

La situation n'est pas changée à Arques. Les grévistes terrassiers et fleurs tiennent comme toujours des réunions et se promènent dans les rues du village en chantant, mais ils restent calmes.

LA BELGIQUE

Un vieillard assassiné

Bruges, 12 mars.

Dans une coquette maison portant le n° 26 bis rue des Ciseaux, à proximité du Parc, habite, depuis de nombreuses années, un riche propriétaire, M. Pierre Poppe, âgé de 77 ans. Le vieillard qui, depuis la mort de sa sœur, habite seul, a été trouvé assassiné, cet après-midi, dans la cuisine de sa demeure, dans les dramatiques circonstances que voici :

Vers une heure, Mme Vermeire, propriétaire de l' « Hôtel de la Porte Rouge », qui compatit M. Poppe parmi ses pensionnaires, inquiète de ne pas voir le vieillard occuper à la table d'hôte sa place habituelle, envoya sa servante rue des Ciseaux pour prendre des nouvelles de son client et lui porter à déjeuner.

Arrivée devant la maison, la bonne remarqua que la porte était entr'ouverte et, ayant sonné vainement à plusieurs reprises, elle se décida à pénétrer dans l'immeuble. Ayant remarqué que des taches de sang maculaient les dalles de marbre du corridor, la jeune fille, prise d'un sinistre pressentiment, s'enfuit épouvantée et courut prévenir sa patronne.

Un officier retraité de la police bruxelloise, M. Timmermans, qui le veille avait soupé en compagnie de M. Poppe, se rappelant certains propos compromettants tenus, à diverses reprises, par un nommé D..., lequel avait l'habitude de reconduire chez lui le septuagénaire, se dirigea en toute hâte vers la demeure du vieillard et ne tarda pas à y découvrir, exsangue, le cadavre du malheureux rentier étendu sur le parquet de la cuisine.

La victime avait le gorge coupée, la tête presque entièrement séparée du tronc; le corps, déjà rigide, décelait que le crime remontait à plusieurs heures.

Dans la cuisine et dans la salle à manger, des traces de pas de l'assassin, dont les chaussures étaient imprégnées du sang de la victime, ont été relevées. Rien dans la maison n'a été dérangé et les premières constatations semblent écarter toute hypothèse de vol.

A ARMENTIÈRES

La représentation proportionnelle

ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La « Dépêche » manifeste une certaine irritation de ce que une amis d'Armentières se veulent accepter cette sous bénéfice d'inventaire la proposition de M. Jules Dansette, tendant à instituer la représentation proportionnelle des partis pour la constitution du prochain Conseil municipal.

Si notre confrère veut vraiment aboutir une réforme qui semble avoir ses vives préférences, il serait indispensable de la préciser.

La « Dépêche » entend-elle appliquer le système de la représentation proportionnelle à la constitution de la municipalité ? Et dans l'affirmative, croit-elle qu'une municipalité composée d'un radical, d'un socialiste, et d'un conservateur pourra, pendant quatre ans, maintenir entre ses membres l'union étroite nécessaire à la bonne direction des affaires de la ville ?

Pour quiconque ne rêve pas l'organisation du gâchis, la question paraîtra sérieuse.

A VALENCIENNES

L'Election du canton Est

C'est le citoyen Ernest Stiévenard, conseiller prud'homme à Valenciennes, qui sera le candidat collectiviste à l'élection du conseil d'arrondissement du canton Est du 22 mars.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Grève générale des ouvriers ferblantiers, zingueurs et aides

Les ouvriers ferblantiers, zingueurs et aides de Tourcoing, savient, il y a quelque temps, adressé aux patrons une demande de relèvement des salaires dans la proportion de 20 % pour tous. Ils avaient fixé l'échéance au 15 mars pour voir appliquer cette augmentation.

Apprenant que les patrons ne se montraient pas disposés à accueillir la revendication au taux ci-dessus indiqué, les ouvriers ont décidé, dans une réunion tenue avant-hier, la cessation du travail. Depuis hier donc, la corporation dans son ensemble, est en grève. Les grévistes sont au nombre d'environ 150. Nous apprenons qu'au cours d'une réunion comprenant 20 patrons ferblantiers-zingueurs, 18 se seraient prononcés pour une augmentation de 10 %. Espérons qu'un accord interviendra et que le conflit de travail sera promptement solutionné.

A ARQUES

Les terrassiers et les fleurs

La situation n'est pas changée à Arques. Les grévistes terrassiers et fleurs tiennent comme toujours des réunions et se promènent dans les rues du village en chantant, mais ils restent calmes.

LA BELGIQUE

Un vieillard assassiné

Bruges, 12 mars.

Dans une coquette maison portant le n° 26 bis rue des Ciseaux, à proximité du Parc, habite, depuis de nombreuses années, un riche propriétaire, M. Pierre Poppe, âgé de 77 ans. Le vieillard qui, depuis la mort de sa sœur, habite seul, a été trouvé assassiné, cet après-midi, dans la cuisine de sa demeure, dans les dramatiques circonstances que voici :

Vers une heure, Mme Vermeire, propriétaire de l' « Hôtel de la Porte Rouge », qui compatit M. Poppe parmi ses pensionnaires, inquiète de ne pas voir le vieillard occuper à la table d'hôte sa place habituelle, envoya sa servante rue des Ciseaux pour prendre des nouvelles de son client et lui porter à déjeuner.

Arrivée devant la maison, la bonne remarqua que la porte était entr'ouverte et, ayant sonné vainement à plusieurs reprises, elle se décida à pénétrer dans l'immeuble. Ayant remarqué que des taches de sang maculaient les dalles de marbre du corridor, la jeune fille, prise d'un sinistre pressentiment, s'enfuit épouvantée et courut prévenir sa patronne.

Un officier retraité de la police bruxelloise, M. Timmermans, qui le veille avait soupé en compagnie de M. Poppe, se rappelant certains propos compromettants tenus, à diverses reprises, par un nommé D..., lequel avait l'habitude de reconduire chez lui le septuagénaire, se dirigea en toute hâte vers la demeure du vieillard et ne tarda pas à y découvrir, exsangue, le cadavre du malheureux rentier étendu sur le parquet de la cuisine.

La victime avait le gorge coupée, la tête presque entièrement séparée du tronc; le corps, déjà rigide, décelait que le crime remontait à plusieurs heures.

Dans la cuisine et dans la salle à manger, des traces de pas de l'assassin, dont les chaussures étaient imprégnées du sang de la victime, ont été relevées. Rien dans la maison n'a été dérangé et les premières constatations semblent écarter toute hypothèse de vol.

LA RÉGION

Courrières contre le « Réveil »

Le procès en diffamation intenté par la Compagnie des Mines de Courrières, MM Lavaurs, directeur, et Bar, ingénieur, qui devait venir devant le tribunal civil d'Arras le 17 mars prochain, est remis au 7 avril suivant.

Me Poincaré, qui devait plaider pour la Compagnie de Courrières, sera remplacé par Me Chenu du Barreau de Paris.

A ARLEUX

Un charretier a la tête écrasée

Mercredi vers trois heures de l'après-midi, un charretier conduisant un chariot appartenant à M. Ernest Lauvin, cultivateur à Fressain, traversait la commune d'Arleux, venant d'Ecourt-St-Quentin. En face de chez M. Dubois, tonnelier, route de la Gare, une automobile marchant à une allure modérée, le dépassa. Sa clarté prirent peur et s'emballèrent. Voulant sauter hors de son chariot, le charretier tomba de si malheureuse façon que les roues lui écrasèrent la tête. La mort fut instantanée. La victime laisse deux jeunes enfants et une veuve, parusiait âgée d'une soixantaine d'années.

A DOUAI

Les licenciements de l'Arsenal

Au moment de mettre sous presse, nous sommes heureux d'apprendre qu'à la suite d'une nouvelle démarche, M. Mayez, sénateur, a obtenu la promesse écrite du Sous-secrétaire d'Etat que les licenciements seraient peu nombreux à l'arsenal de Douai, en raison de sa situation.

A SAINT-GEORGES

LE MAGOT DE L'ONCLE

Un valet indélicat

M. Louis Valque, cultivateur à St-Georges, avait engagé à son service, comme valet de charrue, Victor Roublick, 18 ans, dont les parents habitent Bourbourg.

Environ quinze jours après son arrivée chez son nouveau patron, on vit tout à coup Roublick se lancer à de folles dépenses. Il achète successivement une montre, une bicyclette qu'il échanges rapidement contre une autre plus belle, deux accordéons, un vêtement complet, un revolver. De plus, il passait tout le temps qu'il avait libre au cabaret où il buvait « comme un trou » et payait à boire à qui voulait.

Comme le vacher de M. Valque lui avait vu un jour entre les mains sept ou huit billets d'or de 20 francs, sans compter les pièces de cent sous, on commença à jaser au sujet de ses ressources mystérieuses, quand le jeudi 5 courant, Roublick quitta la ferme sans prétexte prétendre ses gages.

M. Valque prévint les gendarmes, d'autant plus que sa femme avait perdu quelque temps auparavant, un portemonnaie contenant une soixantaine de francs qui n'avait jamais été retrouvé. Comme Roublick venait d'acheter un bicyclette au cabaret Engrand, à Saint-Georges, les gendarmes lui demandèrent des explications.

— D'où vient tout cet argent que vous dépensez ? lui dirent-ils.

Là-dessus Roublick se troubla et tout de suite avoua : J'ai trouvé une bourse, dit-il dans un coffre-fort qui se trouvait dans la grange de mon patron. Cette bourse était pleine d'or. J'en ai pris une poignée et j'ai caché le restant dans une meule dans les champs.

— « Menez-nous à la meule, dirent les gendarmes. »

Roublick, accompagné des agents de l'autorité, se rendit dans une pâture voisine et près d'une meule, au-dessous d'une planche formant la clôture de la pâture, il tira un sac de toile grise que les gendarmes saisirent immédiatement et qui contenait 1820 francs. Et il raconta que le 30 janvier il était allé avec son patron à St-Folquin, dans le Pas-de-Calais, chercher divers objets provenant d'une vente faite après la mort de l'oncle de M. Valque.

Parmi ces objets se trouvait un grand coffret en bois, vide, fermé à clef dont la serrure ne fonctionnait pas. M. Valque, à qui l'histoire fut racontée, a dit aux gendarmes qu'avant la vente son frère et lui avaient fouillé le coffre de son oncle, Désiré Baron, décédé à St-Folquin, et qu'il y avaient trouvé 8000 fr. Ils ne se doutaient pas qu'ils n'avaient pas tout découvert.

M. Valque a ajouté que son oncle était un « cachottier » qui avait l'habitude de mettre son argent un peu partout.

Roublick déclare qu'il n'a pas compté l'argent au moment où il l'a pris. Outre ses achats qui se montent à environ 300 fr., il a dissipé une assez grosse somme dans les cabarets. Il a été arrêté et écroué.

A CONDÉ

Un enfant ébouillanté

Alors que le nommé Guignare, qui est veuf, et demeure chez sa mère, la veuve Guignare, 63, rue Neuve, avec son petit garçon Berthol, 5 ans, s'était rendu à son travail, l'enfant est tombé dans un chaudron d'eau en ébullition que sa grand'mère avait déposé sur le sol. La pauvre femme se porta aussitôt au secours de l'enfant non sans se brûler fortement aux bras et aux mains, mais le pauvret avait été si grièvement brûlé par tout le corps, des genoux aux épaules, qu'il succomba après avoir horriblement souffert.

A CRÉCY-EN-PONTHIEU

Un Puits qui s'effondre

On n'a pas retrouvé les deux ensevelis. Le rescapé fait le récit de son aventure

Pendant toute la journée d'hier de même que durant la nuit précédente, les travaux de déblaiement ont été poursuivis avec une activité infassable et fébrueuse. On sait en effet que la masse des terres ébouilles a gardé deux hommes : Renaut Lorge et Léon Gaston. A l'heure qu'il est, il faut craindre que l'on ne retrouve plus que deux cadavres.

Une équipe de volontaires a été fournie par les chantiers de Marcheville. Cette phalange dévouée est parvenue mardi soir sur le théâtre de la catastrophe. Depuis ce moment ces vaillants, de concert avec les sauveteurs de la première heure, s'efforcent d'arriver à découvrir le point de la galerie effondrée, la poche qui renferme les disparus et qui leur est sans doute de tombe. M. Leturcq, contrôleur des mines, s'est rendu hier au puits fatal afin d'enquêter sur les causes qui ont pu déterminer l'éboulement. Confirmé dans ses avis de ce dernier, certaines dispositions ont été prises pour éviter qu'un pareil accident se reproduise. D'ores et déjà deux versions semblent s'être accréditées dans l'opinion publique; l'une attribuant l'effondrement des terrains à la dépression du sol, par suite des pluies survenues depuis quelques jours; l'autre l'expliquant par la rencontre d'une ancienne galerie qui se serait trouvée juxtaposée à la galerie où l'éboulement a eu produit.

Cependant les recherches se prolongent sans une défaillance. En dépit du mauvais temps, de nombreuses personnes stationnent aux abords du puits. Le service d'ordre continue à être assuré par la brigade de gendarmerie de Crécy.

Le rescapé raconte sa captivité

M. Barré, sous-préfet d'Abbeville, est rendu à Crécy avec les conseillers d'arrondissement. Ensemble, ces messieurs ont rendu visite à l'heureux rescapé Ledoux. Ils le trouvèrent au milieu des siens, déjà rasséréné, gai, prenant son déjeuner du matin en famille : une tasse de café.

Ledoux leur fit très simplement le récit impressionnant des sensations qu'il avait éprouvées durant les vingt-cinq heures de son ensevelissement.

« J'étais occupé, dit-il, à l'extraction du phosphate, lorsque tout à coup, j'entendis un premier craquement se produire dans la charpente, puis un autre qui détermina l'accident. Mes deux camarades qui se trouvaient près de moi prirent la fuite et comme je restais en arrière, j'eus le passage obstrué, et resta là seul dans une petite cavité. Je ne sais ce que sont devenus mes camarades ? Peut-être ont-ils été ensevelis sous cette masse formidable de terre.

« Sur le moment, je fus anéanti, puis sans me rendre un compte exact de ma fâcheuse position, j'appelais au secours, en criant et en frappant avec ma tarelle.

« Néanmoins, ma lumière était restée allumée, elle me donna sa clarté quelques heures. Lorsqu'elle s'éteignit je ressentis comme un frisson. J'étais alors glacé. Tout à coup, dans mon désespoir, j'entends sous-dessus de moi un bruit semblable à celui que provoquent des sondages, et ensuite des voix, celles de mes camarades sans doute ?... c'est alors que j'eus une lueur d'espoir de sortir de ma terrible position.

« La faim me tourmentait, mais la pensée que j'allais revoir bientôt le jour et me trouver au milieu de ma famille et de mes camarades me fit oublier ce besoin.

« Une petite lueur apparut soudain au sommet de ma cavité, j'étais enfin sauvé, un camarade m'avait recueilli dans ses bras.

« Le reste vous le savez... »

A AUBIGNY-EN-ARTOIS

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

Des employés de chemin de fer ont découvert, à 500 mètres de la gare d'Aubigny-en-Artois, le corps de Mme Opigez, de Savy-Berlette, qui avait la tête écrasée.

La gendarmerie d'Aubigny procéda à une enquête. On croit à un suicide.

Le train qui a écrasé la femme Opigez, est le train de voyageurs partant d'Arras à 7 h. 37 du soir.

A MAINTENAY

Tué par un fusil

M. Léonard Buignet, 18 ans, de Maintenay, étant à la chasse au corbeau, déposa son fusil chargé contre une haie pour franchir la clôture, puis il tira son arme par le canon à travers de la haie ; malheureusement, une petite branche fit jouer la détente. Le jeune homme tombe. Il fut trouvé mort par sa sœur qui était accourue au bruit de la détonation.

Les Croix des Expositions. — A l'occasion des expositions de Milan, Tourcoing et Lunéville, M. le ministre du Commerce a proposé un certain nombre de promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Voici les nominations intéressant notre région : Sont nommés Chevaliers : MM. Pinsard, industriel à Tourcoing ; Glorieux, fabricant de tissus à Roubaix ; Henneton, ingénieur-conseil des villes de Tourcoing et Armentières ; Joubert, administrateur-délégué de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing ; Meurisse, négociant en bois à Lille ; Masure-Six, industrie) à Tourcoing ; Prouvost, industriel à Roubaix ; Roussel, fabricant de tissus à Roubaix ; Sée, ingénieur-constructeur à Lille; Thomas, directeur de la Société française de constructions mécaniques (anciens établissements Cail), à Denain ; Tiberghien, fabricant de tissus pour robes et draperies à Tourcoing ; Thierry, fabricant de chaussures à Boulogne-sur-Mer ; Gustave-Adolphe Grau, peintre à Paris.

Dernière Heure

IMMENSE INCENDIE

Deux mille pianos détruits par le feu

Cinq cents ouvriers sans travail. Plusieurs millions de dégâts.

Paris, 12 mars.

Un violent incendie s'est déclaré cette nuit à la fabrique de pianos de la maison Gaveau, à Fontenay-sous-Bois. Tous les pompiers de la périphérie de Paris se sont transportés sur les lieux du sinistre. Deux mille pianos prêts à être livrés ont été détruits. Un pompier et un ouvrier ont été blessés. Cinq cents ouvriers vont chômer. Les dégâts atteindront plusieurs millions.

CONGRÈS DES DOUANES

Paris, 12 mars.

Après s'être occupé du rapport de l'Union générale des agents des douanes avec le Comité de défense du droit syndical, le Congrès des douanes a examiné les revendications concernant les traitements et retraites. La séance a pris fin après une assez longue discussion relative aux indemnités de résidence. Demain les congressistes terminent l'examen des revendications ayant trait au repos hebdomadaire.

Petites Nouvelles de la Nuit

FRANCE

— Au milieu des acclamations d'une foule immense a eu lieu hier à Rouen, le départ des cavaliers du 7 chasseurs et de deux mitrailleuses pour le Maroc. Les cavaliers ont été salués au départ par les autorités militaires.

— La cour d'assises de la Manche a condamné à mort le nommé Lefort qui, ayant pénétré dans un vieillard aux prétexte de demander sa route, lui fit remettre 910 francs en lui faisant jurer de l'en faire dire mieux avec le retour, il l'assomma, brûla la figure et les cheveux avec une poignée de paille et mit le feu à la paillasse du lit ; le vieillard succomba quelques jours après à ses blessures.

— La cour d'assises des Vosges a condamné aux travaux forcés à perpétuité, le nommé Emile Chrétien, qui fut à coups de hache son père, la maîtresse de celui-ci, le frère de cette dernière, et fit brûler les trois cadavres dans un four ; le drame se passa à Billeruyé ; l'assassin avait été poussé à son crime par la crainte d'être déshérité.

— A Chambéry, un jeune soldat du 15e bataillon de chasseurs s'est pendu dans la prison du corps où il avait été enfermé à la suite de plusieurs visites médicales dans lesquelles il s'avait pas été reconnu malade, quoique se plaignant de douleurs rhumatismales.

— Le collège électoral sénatorial de la Drôme se réunira le dimanche 26 avril, pour procéder à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Fayard, décédé.

— Dans les offices, des malfaiteurs ont dévalisé le presbytère d'Eddomme (Bouches-du-Rhône) ; ils ont enlevé 30.000 francs d'obligations, un ciboire, divers bijoux d'une valeur de 10.000 francs et 1.800 francs en argent.

— Abel Tessier, le négociant récemment condamné à quatre ans de prison par les assises du Gard, pour acquits factis, était pourvoyeur hier par le régie dans neuf affaires de fraude. Le tribunal correctionnel l'a condamné à seize amendes de 1.000 francs chacune, soit 16.000 francs, et à 10.000 francs de dommages-intérêts.

— Une très forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Biche. Elle a duré environ cinq secondes ; les oscillations allaient à l'ouest. On ne signale aucun accident de personne, mais plusieurs maisons ont été lézardées.

ETRANGER

— Une tempête de neige extrêmement violente fait rage depuis quelques jours sur toute la Suède. Les voies ferrées sont recouvertes d'une telle épaisseur de neige que le service des trains est complètement suspendu dans tout le royaume. On apprend qu'il en est de même en Norvège.

Cette situation cause de sérieux dommages au commerce du pays.

— Pendant la visite du roi d'Espagne à Barcelone, deux bombes ont éclaté sur deux points de la ville éloignés du cortège royal et sans blesser personne au moment où le roi défilait ; les engins n'étaient chargés que de poudre.

— Le ministre de l'Instruction Publique d'Italie vient d'acheter pour dix-neuf mille lires une splendide toile du Corège, découverte chez un marchand de chiffons de Trieste. Celui-ci avait vu ce tableau dix sous à un inconnu. Cette œuvre sera placée au musée de Venise.

— On a découvert trente-deux bombes, trente-cinq paquets de dynamite et sept cajaces de cartouches dans la maison d'un Bulgare nommé Georges Mitto, à Lodcha.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 12 mars.

Obligations. — Bruxelles 1907 107. — Bruxelles 1-60 96,25 — Anvers 1887 100,25 — Anvers 1903 98,75 — Gand 1899 83,75

Charbonnages. — Ambérieux ..... — Bernissart ..... — Bois-d'Avroy 1075. — Charbonnages Belges 565. — Chevalières 1725. — Charleroi-Nord 3040. — Fontaine-l'Evêque 2110. — Ham-sur-Sambre 71,50 Horn-Wasmes 1095. — Houillères Unies 307,50 — La Haye ..... — Marienbourg ..... — Monceau 580 ..... — Nord Charleroi ..... — Patience 910. — Produits au Flénu ..... — Réunis de Charleroi 1905. — Gouffre 1675. — Trieu-Kaisa 1050. — Horloz 2100.

CHRONIQUE MINIÈRE

Les retraites des anciens ouvriers mineurs

La commission des mines s'est réunie hier sous la présidence de M. Dron, pour entendre M. Paulet, directeur de la prévoyance sociale au ministère du Travail, sur le projet de loi relatif aux retraites des anciens ouvriers mineurs que M. Pélisse a rapporté devant la Chambre. Tous les articles de ce projet ont été insérés dans la loi de finance de 1907 et votés par la Chambre et le Sénat. Seuls deux articles avaient été réservés. C'est à l'occasion de la reprise de ces deux articles que s'est entendu M. Paulet. La commission a décidé de maintenir intact le texte des deux articles et a désigné M. Pélisse comme rapporteur. M. Pélisse a déposé le rapport sur le bureau de la Chambre.

LILLE

CONFÉRENCE SUR L'ARMÉE

Une expédition au Soudan Français

Nous avons assisté mercredi soir à une fort intéressante conférence qui eut lieu devant un nombreux public, jeunes gens, officiers, étudiants et lycéens, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, rue Gauthier-de-Châtillon.

Le colonel de Lartigues, du 43e régiment d'infanterie, inaugurait la reprise des conférences sur l'armée faites par des officiers aux grands élèves des écoles de Lille et aux étudiants de l'Université.

Remarqué au premier rang MM. les généraux Davignon, commandant le 1er corps d'armée, et Chamoin, général de division de Lille ; Lyon, recteur de l'Académie de Lille ; Préial, inspecteur de l'enseignement ; Gué, proviseur de l'Lycée de Lille ; Gérard Debierre, Ledieu-Dupaix, et de nombreux professeurs des Facultés de Lille.

M Lyon rappelle dans quelle conditions furent organisées les conférences militaires dans l'enseignement de Lille. Il faut, dit-il, le recteur, faire s'interpénétrer l'armée et l'université à cette époque où tous les jeunes gens doivent passer au régiment. Le but était de faire faire à ces jeunes gens des conférences intéressantes sur la vie militaire afin de leur montrer ce qu'est l'art et la science des armes.

M. Lyon parle en termes très élogieux des officiers et s'excuse de le faire lui — simple laïque — qui, dit-il, ne connaît que de loin les choses militaires. Il remercie M. le général Davignon de sa présence et donne la parole à M. le colonel de Lartigues qui, dit-il, est mieux qualifié qu'aucun autre pour parler de cette page d'histoire de France qu'il a vécue. M. Lyon adresse en terminant un vif hommage aux soldats français qui combattent au Maroc.

Nous n'essaierons pas de faire un compte rendu de la conférence très documentée que fit sur « La prise de Samory » M. le colonel de Lartigues. Cette conférence fut une véritable page d'histoire de France que le distingué conférencier traça de main de maître, faisant appel exclusivement à ses souvenirs personnels et parlant d'abondance avec des dates, des précisions de lieux sur des choses vécues.

Le langage précis et élégant de M. de Lartigues et le vif intérêt qu'il sut donner à des faits très ardus permirent aux auditeurs nombreux et attentifs de suivre sans fatigue et pendant près de deux heures le récit de sa longue et fatigante expédition au Soudan français.

M. de Lartigues commença par faire un rapide exposé de la situation géographique du Sénégal et du Soudan ; puis il traça l'histoire de Samory depuis sa naissance en 1835 jusqu'à sa prise en 1898 et son départ pour l'exil, au Congo avec une pension de 10.000 francs à lui allouée par le gouvernement.

Le conférencier fit un tableau très vif de la marche du Sénégal, de l'histoire de ses guerres sur les tribus sauvages, de son richesse et de ses cruautés ; puis il le montra, tout brusquement après des accès de bienveillance qui le jetaient tout à tour après des méfaits, se mettant entre les bras des Anglais et des Français.

L'auditoire suivit avec une vive attention le récit que fit M. de Lartigues de ses diverses campagnes contre le grand chef, campagnes qui toutes aboutirent en fin de compte, avec quelques centaines de tirailleurs, à faire milliers de guerriers de Samory, de ses femmes, de son camp, de ses trésors et du chef lui-même.

Le détachement français est aussi sur les bras plus de 100.000 prisonniers qu'il faut nourrir pendant de longs jours et renvoyer au milieu de leurs intérêts et au gré de leur désire sur les territoires où Samory avait fait plus de 1.500.000 victimes.

M. de Lartigues termine au milieu des applaudissements après avoir fait passer sous les yeux des spectateurs une série de vues cinématographiques prises au Soudan au cours de sa campagne. « Puisse, dit-il, cette conférence dans laquelle j'ai mis tous mes souvenirs, avoir fait naître dans le cœur de quelques-uns d'entre vous le désir de voir ces régions que j'aime parce qu'y avons beaucoup souffert. Puissent certains d'entre mes jeunes auditeurs aller quelque jour au Soudan poursuivre la tâche civilisatrice que la France y a entreprise. »

Après quelques paroles de remerciements de M Lyon, la séance fut levée à onze heures moins le quart.

Conférence de Puériculture

L'EAU ET LE SAVON

M le docteur Oui a fait jeudi, à deux heures et demie, devant un nombreux auditoire féminin, présidé par M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, dans la salle du Conservatoire, placé du Concert, une très intéressante conférence sur l'usage de « L'eau et du savon ».

Le distingué conférencier fit d'abord un long exposé de la composition de la peau et des molécules graisseux qui, produits par les glandes, finissent par salir la surface du corps. Comment nettoyer ces impuretés ? Il faut, dit M. le docteur Oui, de l'eau et du savon, et parmi tous les systèmes employés on doit accorder la suprématie aux bains-douches.

Le conférencier fit à l'appui de son opinion de statistiques, de rapports et de conférences rédigés ou faits par des municipalités ou par des directeurs d'écoles. Il montra la création des bains-douches dans la prison de Rouen en 1872 ; l'essai tenté en France avait donné les meilleurs résultats, mais ne fut pas appliqué de suite. Mais interrogez l'Allemagne, le système y fit fureur, et c'est de là qu'il nous revint en 1884, où fut créé à Bordeaux le premier établissement de bains-douches.

M. Oui montre toute l'utilité, la nécessité même des bains-douches dans les écoles et leur supériorité sur les bains de baignoire.

Puis, avant de terminer, en formulant l'espoir que de plus en plus cet usage s'étendra dans l'Académie de Lille, il fit un rapide exposé des soins à donner à la bouche, aux dents et à la tête.

M. Lyon remercie en termes chaleureux le distingué conférencier, et après lui M. Barrois prononça aussi quelques mots de remerciements, informant ensuite l'auditoire qu'après trois prochaines conférences, les spectatrices seront conduites à des démonstrations de nourrissons.

Le Cycle Fédéral à Lille

Les amateurs de bonne musique parlent beaucoup du Cycle Fédéral organisé par l'Emulation chorale de Lille, à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation et placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Prendront part à ce cycle, six chorales d'excellence du Nord et du Pas-de-Calais. Les Orphéonistes de Valenciennes, l'Entente chorale de Lille, la Jeune France de Dunkerque, la Cecilia de Roubaix, les Orphéonistes d'Arras et les Crick-Sicka de Tourcoing.

Chaque société exécutera deux chœurs. Sûrement il y aura foule à l'Hippodrome pour assister à cette solennité artistique.

Mercredi soir, à Lille, il a été procédé, sous la présidence de M. Alfred Richert, président de la Fédération, au classement des sociétés pour l'ordre d'audition.

Les sociétés étaient représentées : Valenciennes, par M. Deromby, président ; Tourcoing, par M. Watline, sous-chef ; Arras, par M. Cauffart, administrateur ; Dunkerque, par M. Fichaux, administrateur ; Roubaix, par M. Pollet, vice-président d'honneur, et Lille, par MM. Wéquier, président, De Boey et Lemaire, vice-présidents, et Fanyau, directeur.

L'ordre d'exécution est le suivant : 1e Lille, 2e Dunkerque, 3e Arras, 4e Valenciennes